



## CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

### EXTRAORDINAIRE DU 08 OCTOBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

Sur proposition du Comité de Direction réuni le 24 Août 2020 à son siège social, rue Lescure, La Flocellière, 85700 SEVREMONT, M Jean DENIAU, Président de FloChaMont/Sèvre décide de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, à la salle des Lavandières de la Pommeraie/Sèvre, le jeudi 8 Octobre 2020 à 20h30 afin de procéder à la modification des statuts du club pour les raisons suivantes :

- 1) Changement du nom du club suite à la création de la nouvelle commune de Sèvremont.
- 2) Composition du comité de Direction
- 3) Actualisation de l'adresse du siège social

Nous vous invitons à prendre connaissance de nos nouveaux statuts et à voter les résolutions suivantes que nous soumettons à votre approbation, à savoir :

#### Première résolution : Modification des statuts

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier les statuts de l'association FloChaMont/Sèvre à compter du 08 octobre 2020, pour en faire la formulation ci-jointe en annexe.

#### Deuxième résolution : Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue tous pouvoirs aux membres du bureau pour accomplir toutes les formalités légales de publication.

Fait à Sèvremont,

Le 24 Août 2020,

Pour le Comité de Direction

Jean DENIAU, Président